



Listen to this article

[Brooklyn, le 5 juin 1910]

« Consolez, consolez mon peuple, dit votre Dieu. Parlez au coeur de Jérusalem, et criez-lui que son temps de détresse est accompli, que son iniquité est acquittée ; qu'elle a reçu de la main de l'Eternel le double pour tous ses péchés »

- Esaïe 40 : 1, 2 -

La Chrétienté, unanimement, admet que la Révélation divine est venue aux Hébreux et par les Hébreux. Ecoutez le raisonnement de l'apôtre Paul : « Quel est donc l'avantage du Juif, ou quel est le profit de la circoncision ? - Grand de toute manière, et d'abord en ce que les oracles de Dieu leur ont été confiés » - le message divin relatif aux desseins de Dieu, présents et futurs. L'Apôtre nous informe encore que le message entier de l'Evangile a été brièvement résumé dans la promesse du Créateur faite à Abraham : « En ta Semence, toutes les familles de la terre seront bénies ». - Gal. 3 : 8.

« **Au Juif premièrement** ».

Ce fut la chose la plus naturelle, pour la nation juive, de supposer que la remise de la Loi, qui leur a été faite au Mont Sinaï par la médiation de Moïse, a été l'accomplissement de la promesse faite à Abraham. Ils se trompaient, cependant, comme le montrent les pages de l'histoire.

Le médiateur d'Israël, les prêtres sacrificateurs, les sacrifices qu'ils offraient, leur tabernacle avec son Saint et son Très-Saint, le temple et tous les traits distinctifs de l'alliance de la Loi étaient des types ou figures des « meilleurs sacrifices », du sacerdoce plus élevé, du meilleur médiateur et des glorieuses bénédictions, de pardon et de réconciliation éternels, devant encore être accomplies. Néanmoins, la période des types d'Israël ne fut pas inutile. Non seulement les types furent donnés pendant ce temps-là, mais au cours de ce même temps a été sélectionnée une classe spéciale d'agents : Abraham,

Isaac, Jacob, tous les Prophètes et les Dignitaires de cette période, ou âge, qui étaient saints, consacrés à Dieu et qui furent acceptés comme agents qualifiés pour les conditions du Royaume. A leur sujet les Ecritures déclarent « qu'ils s'endormirent ». Ils dorment toujours dans la poussière de la terre, attendant le glorieux matin de la résurrection, attendant aussi d'avoir, avec le Messie, une noble participation dans l'oeuvre devant s'accomplir alors. De leur vivant, on les nommait « les pères », parce qu'il avait été prédit que le Messie serait de la postérité d'Abraham et aussi « Fils de David ».

« Consolez mon peuple ».

Mais d'autres passages scripturaux, sans contredire ces déclarations, nous montrent clairement que le « Fils de David », la « Semence d'Abraham » doit être Seigneur et Père de David aussi bien que d'Abraham. C'est ainsi que nous lisons : « Au lieu de tes pères, tu auras tes fils ; tu les établiras pour princes dans tout le pays [ou : toute la terre, note Darby, (Psaume 45 : 16, Darby). Le fils de David, le Messie, sera le père de David, ou son donneur de vie, lorsqu'Il le ressuscitera d'entre les morts. Il sera de même le Père de tous ces anciens Dignitaires ; et ce sera son plaisir, en tant que Seigneur de David et « Seigneur des seigneurs », d'assigner à Abraham, à Isaac et à Jacob, à tous les anciens Dignitaires et à tous les Prophètes, ainsi qu'à d'autres fidèles une glorieuse participation avec Lui-même dans le grand Royaume Messianique qu'Il est sur le point d'établir, pour gouverner et bénir Israël et toutes les nations de la terre. Cela ne sera-t-il pas un grand honneur pour Abraham et pour sa Semence ? Pourrions-nous nous attendre à ce que le Tout-Puissant employât à une si haute position quelqu'un d'autre qu'un fidèle ? Certainement pas ! Lorsque le Messie établira ces anciens Dignitaires « Princes sur toute la terre », comme représentants de son Royaume invisible, cela ne signifiera-t-il pas : honneur au Juif premièrement ?

Notre texte est une des trois déclarations de l'Ancien Testament nous assurant qu'un « double » est rattaché à l'histoire d'Israël. Ce qui revient à dire que l'histoire juive se divise, d'une manière naturelle, en deux parties exactement égales. La première de ces parties a été un temps de faveur, entremêlé de châtiments, mais de faveur quand même. La seconde est un temps de défaveur et d'exclusion de la communion divine. Comme cela a été prédit par le Prophète, Israël est depuis de nombreux siècles sans prophète et sans prêtre, sans éphod et sans communion avec Dieu, tandis qu'il fut un temps où il était le peuple favorisé de Dieu. Actuellement, selon son propre aveu, il est si complètement rejeté qu'il n'a plus de communication divine, quelle qu'elle soit, plus de lumière qui lui rait sur son sentier.

Ces paroles du Prophète se sont accomplies : « Que leur table soit un piège devant eux, et que ce qui tend à la prospérité leur soit un filet ; que leurs yeux soient obscurcis de sorte qu'ils ne voient pas ». (Ps. 69 : 22, 23). Ils ont trébuché; ils sont aveuglés ; mais, Dieu merci ! leur aveuglement ne doit pas être perpétuel. La période de leur aveuglement est la seconde partie du « double ». Avec l'accomplissement de ce « double », leur aveuglement commencera à disparaître et « les yeux de tous les aveugles seront ouverts ». Au sujet de ce temps-là, l'Eternel déclare que Lui qui dispersait Israël, le rassemblera. – Deut. 30 : 3 ; Ezéch. 37 : 20-28.

Nous sommes pénétrés de l'assurance, non pas de celle qui naît de l'imagination, mais de celle que donne la Parole de Dieu, que le « double » d'Israël est maintenant accompli ; que la bénédiction d'Israël a déjà commencé ; que l'ouverture des yeux d'Israël est actuellement en cours. C'est pour cette raison que nous avons choisi pour texte ce verset : « Consolez, consolez mon peuple, dit votre Dieu. Parlez au coeur de Jérusalem, et criez-lui que son temps de détresse est accompli ; qu'elle a reçu de la main de l'Eternel le double [les deux parties de son châtiment] pour tous ses péchés ». Ce « double » étant achevé, nous pouvons proclamer ces paroles de consolation.

Il y a trente-quatre ans [dit en 1910, trad.], nous attirâmes l'attention sur ces faits ; mais peu eurent des oreilles pour entendre. Lorsqu'il y a dix-huit ans nous visitâmes Jérusalem, ayant principalement à l'esprit le fait que le temps du rassemblement d'Israël était tout proche, et que le temps fixé pour favoriser Sion était venu, nous ne trouvâmes pas, parmi les Juifs, des oreilles disposées à écouter ; on n'avait pas alors songé au Sionisme. Les conversations que nous avons eues sur ce sujet avec les représentants du Fonds d'Immigration du Baron Hirsh, et avec les exécuteurs du Fonds d'Assistance Juive de Sir Moses Montefiore, n'éveillèrent en eux qu'une faible attention. Nous étions néanmoins sûrs que le « double » d'Israël avait été accompli et que son matin de joie poindrait bientôt. – Ps. 30 : 5, 6.

Entre temps, au cours de ces dix-huit années, combien d'événements se sont produits ! Le Sionisme s'est élevé et, dans tous les pays, a fait naître l'espoir du « peuple choisi » ; il a fait tourner les yeux de ce dernier vers la Terre promise. Cela ne veut pas dire que tous les Juifs pensent y retourner ; mais tous ceux d'entre eux qui gardent la foi dans le Dieu de leurs pères, et dans la promesse abrahamique, s'attendent maintenant au temps de bénédiction, prédit depuis longtemps, et l'espèrent. Ils n'ont pas connaissance de leur « double » ; ils

n'ont pas étudié les Saintes Ecritures, mais les enseignements de leurs anciens, tels qu'ils sont présentés dans le Talmud. Ils ont fait une erreur très similaire à celle qu'ont faite les peuples chrétiens, qui ont étudié les credo du haut moyen âge au lieu d'étudier la Parole de Dieu.

Les trois prophéties faisant mention du « double ».

Jetons un coup d'oeil sur trois différentes déclarations de l'Eternel, faites par l'intermédiaire des prophètes d'Israël et touchant le « double » d'expérience des Israélites, double comprenant, en premier lieu, un temps d'épreuve avec la faveur divine et, en second lieu, un temps d'épreuve d'égale durée, privé de cette faveur. Mentionnons d'abord la prophétie de Jérémie (Jér. 16 : 18). Après avoir parlé de la défaveur qu'Israël encourrait, et ensuite du rassemblement de celui-ci, l'Eternel déclare : « Et je rendrai premièrement le double de leur iniquité et de leur péché » une partie du double avec la faveur de Dieu et une autre sans cette faveur. Cette prophétie considère le « double » du jour même de Jérémie, soit plus de six cents années avant le commencement de la seconde partie de ce « double ».

Tournons-nous maintenant vers la prophétie de Zacharie et remarquons que, prophétiquement, Zacharie se place au moment même où commence la seconde partie du « double ». Ses paroles sont : Aujourd'hui même, je le déclare : Je te rendrai le double ». - Zacharie 9 : 12.

Revenons de plus près à notre texte et remarquons que le prophète Esaïe se place à notre époque et envisage le sujet en considérant que ce « double » des expériences d'Israël est déjà accompli : « Consolez Jérusalem, et criez-lui que son temps de détresse est accompli, qu'elle a reçu de la main de l'Eternel le double [deux parties égales] pour tous ses péchés ». Selon notre compréhension ce « double » a atteint son accomplissement en l'année du Seigneur 1878 ; et depuis cette date, nous adressons à Israël ces paroles de consolation, de notre mieux et selon que l'Eternel nous en donne l'occasion, assurant le peuple de Dieu que sa période de défaveur est terminée, qu'il revient graduellement à la prospérité et que la faveur divine à son égard commença en 1878. Que disons-nous, plus que cela, nos sermons, qui dans une certaine mesure reflètent ce trait distinctif du programme divin relatif à la restauration d'Israël à la faveur divine, sont lus dans une mesure considérable par des Hébreux aussi bien que par des Chrétiens. Les yeux des premiers s'ouvrent graduellement, comme ils le doivent d'après les Ecritures.

Mais comment pouvons-nous savoir où se situe le point tournant du « double » d'Israël ? Comment pouvons-nous savoir que ce « double », se termina en 1878 ? Nous déclarons que pour répondre à cette question il est nécessaire que Jésus soit reconnu comme étant le Messie. Le rejet de Jésus, par Israël, en tant que son Roi, marque le point tournant de la faveur de Dieu, comme le montre clairement la prophétie de Zacharie que nous venons de citer. Ni les Chrétiens ni les Juifs n'ont apprécié toute la signification de cet événement mentionné dans l'Évangile : cinq jours avant d'être crucifié, Jésus, monté sur un âne à la manière des rois juifs, entra dans la ville de Jérusalem, la multitude qui l'entourait et le précédait, criant : « Hosanna au Fils de David ! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! » Le prophète Zacharie attira l'attention sur cet événement des siècles avant que celui-ci ne se produisît, et ce fut alors qu'il proclama les paroles de l'Éternel : « Aujourd'hui même, je le déclare : je te rendrai le double ». - Matthieu 21 : 1-5.

L'histoire d'Israël envisagée comme nation commença à la mort de Jacob, lorsque celui-ci donna sa bénédiction aux douze tribus. La période allant de ce moment-là jusqu'à la mort de Jésus, selon les Écritures, fut de 1845 années ; et une aussi longue période de défaveur, comptée à partir du jour du rejet de Jésus, indique l'année 1878 comme étant la fin de la défaveur envers Israël, - temps où le message de consolation devait être annoncé. Toutefois la faveur divine ne fut enlevée que graduellement à Israël. Et nous devons nous attendre, à ce que, pareillement, le retour de cette faveur soit graduel ; celle-ci sera manifestée graduellement durant les heures finales de la suprématie des Gentils, à la fin de l'âge de l'Évangile.

« La semence d'Abraham ».

La question suivante se pose maintenant : Qu'est-ce que Dieu a accompli au cours de la dernière moitié du « double » d'Israël ? A-t-Il négligé son peuple choisi pour bénir directement les Gentils ? Sinon, comment devons-nous comprendre la providence divine sur ce sujet ?

Nous répondons que le Dieu Tout-Puissant avait un trait distinctif de son Plan qu'Il ne fit pas connaître directement et explicitement à Abraham, ni à quelque autre Prophète. Ce trait, Il le garda secret à dessein. Voici quel il est : le Messie ne pouvait être homme et en même temps accomplir les grandes choses que se proposait l'Éternel et qui sont indiquées dans sa Parole. La Loi exigeait un oeil pour un oeil, une dent pour une dent et la vie d'un homme

pour la vie d'un homme. C'est en cela que Dieu a montré quel était le principe régissant sa conduite envers les hommes. Comme par l'homme (Adam) la sentence de mort est venue, et par hérédité elle est venue sur toute sa descendance, de même fallait-il, ainsi que le montrait la Loi divine, le sacrifice d'une unique vie humaine pour compenser l'unique vie humaine condamnée à mort. Celui qui satisferait ainsi aux exigences de la Justice, pour le compte de la race humaine, aurait le droit de donner la vie éternelle et la perfection humaine à tous les membres de la race d'Adam qui les accepteraient dans les termes fixés par la Loi divine. Ce fut pour cette raison que Christ mourut, « Lui le Juste pour les injustes ». - 1 Pierre 3 : 18.

En récompense de son obéissance au Père, même jusqu'à la mort, Christ a été ressuscité d'entre les morts, à la nature divine. Dans cette position élevée, Il a la capacité d'être un plus grand médiateur que Moïse et d'accomplir, en faveur d'Israël et du monde, une oeuvre plus importante et plus vaste que celle que Moïse a accomplie. Moïse, le médiateur typique, accomplissait la réconciliation pour une année, avec le sang d'animaux ; mais le Messie, avec son propre sang, accomplit une réconciliation perpétuelle pour les péchés de tout le peuple. C'est le grand Messie (Jésus) qui souffrit la mort de la croix - pour les Juifs et pour les Gentils - « pour tout le peuple ». C'est le Messie glorifié qui, en tant que Semence spirituelle d'Abraham, est sur le point de bénir les anciens Dignitaires d'Israël et de « les établir Princes sur toute la terre » - ministres de son Royaume pour gouverner, bénir et relever quiconque le voudra, des conditions présentes de péché et de mort, à la vie éternelle, à la pleine perfection humaine, sur la terre qui sera un Paradis restauré.

Les membres du Messie.

Mais quelqu'un pourra dire : Où interviennent les Chrétiens, dans cet arrangement divin ? Et si les rapports de Dieu avec le monde doivent se faire par l'intermédiaire d'Israël, et non par l'intermédiaire de l'Eglise, pourquoi ce délai si long depuis la mort et la résurrection du Messie ? Pourquoi le Messie glorifié n'a-t-il pas, sur-le-champ, établi son Royaume et relevé de la tombe les anciens Dignitaires pour qu'ils soient ses représentants terrestres ? Oh ! ici se trouve une autre partie du Mystère de Dieu ! Isaac, le fils d'Abraham, fut un type du Messie, la Semence spirituelle. Mais Isaac, avant de commencer l'oeuvre de distribution des bénédictions à ses frères et à ses enfants, prit d'abord une épouse ; et cet acte, également, fut allégorique ou typique. Dans l'antitype, le Messie, Jésus glorifié, est devenu participant de la nature divine, selon l'invitation du Père, et Il doit prendre une Epouse qui doit être sa

cohéritière sur le plan spirituel – afin de partager avec Lui la gloire, l’honneur et le service de son Royaume Messianique. La période de la défaveur envers Israël considéré comme nation est le temps au cours duquel une classe spéciale est appelée par le Père et engendrée de l’Esprit saint pour hériter avec Christ, en tant que son Epouse.

Mais Dieu a-t-Il négligé la semence naturelle d’Israël pour donner aux Gentils ces privilèges spirituels – pour rassembler d’entre les Gentils un peuple qui, figurément parlant, constituera l’Epouse du Messie ? Non ! Les Ecritures nous assurent que ce privilège spirituel est d’abord allé aux Juifs. Elles nous montrent que durant les trois années et demie du ministère de Jésus, et durant les trente-six années suivantes, le Message de l’Evangile a été donné presque exclusivement aux Juifs et a rassemblé d’entre ce peuple autant qu’il y fut trouvé de « vrais Israélites », en qui il n’y avait pas de fraude, autant de ceux qui n’étaient pas seulement de la circoncision de la chair, mais aussi de celle du coeur. Dieu n’a pas continué à traiter avec son peuple choisi ; mais, après avoir rassemblé d’entre celui-ci tous ceux qui étaient dignes de la bénédiction et de l’élévation spirituelles, alors seulement, Il envoya aux Gentils le Message de l’Evangile, afin de rassembler d’entre ces derniers un nombre suffisant pour compléter le nombre prédéterminé et prédestiné qui constituera l’Epouse.

Ainsi donc, chers frères, en prouvant par les Ecritures que le « double » d’Israël est bien achevé, que l’aveuglement des Israélites est sur le point d’être enlevé et que leur élévation au rang de représentants terrestres du Royaume du Messie est tout proche, nous prouvons à nous-mêmes une autre chose, à savoir, que le nombre entier de ceux qui sont appelés du milieu des Gentils pour être associés avec Christ sur le plan spirituel, comme membres de la classe de l’Epouse, sera bientôt complet et ceux qui le composeront seront bientôt élevés à la gloire du Royaume. – Romains 11 : 25-32.

Sermon du Pasteur Russell.

(Livre: Pastor’s Russell Sermons, page 396).